



Mairie  
d'AUTOUILLET

## INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ANNEE 2021/2022

### ENFANT

NOM ..... Prénoms ..... Classe .....

### INSCRIPTIONS

Merci de cocher la case correspondant à votre choix :

- Je ne souhaite pas inscrire mon enfant aux services périscolaires. **Vous n'aurez pas accès au portail famille.** En cas de changement de situation vous devrez prévenir la mairie par mail.
- Inscription occasionnelle : **Inscriptions à gérer sur le portail familles**
- Inscription régulière : **Planning à cocher**  
**Les changements dans les inscriptions régulières se feront via le portail familles.**

#### RESTAURANT SCOLAIRE – PRIMAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### PERISCOLAIRE MATIN – à partir de 7h30

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### PERISCOLAIRE SOIR – à partir de 16h30 PRIMAIRE – à partir de 17h00 MATERNELLE

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### MERCREDI MATIN – AVEC REPAS de 7h30 à 13h30

TOUS LES MERCREDIS

#### MERCREDI APRES-MIDI – SANS REPAS de 13h30 à 19h00

TOUS LES MERCREDIS

#### MERCREDI JOURNÉE – AVEC REPAS de 7h30 à 19h00

TOUS LES MERCREDIS

Pour les inscriptions régulières, les réservations prendront effet automatiquement le premier jour de la rentrée scolaire.

Si vous souhaitez un début d'inscription à partir d'une autre date merci de le mentionner ci-après :

Dans le cadre d'une garde alternée, merci de nous préciser :

SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Représentant légal :	Représentant légal :

Autre mode de garde alternée :

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 5 juillet 2021**

AUTOUILLET, le

SIGNATURE :